

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

4 novembre 2013

---

Compte rendu des Coprésidents  
Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF  
29 octobre 2013

Coprésidents

M. David Kaluba, Zambie  
M<sup>me</sup> Kate Hughes, Royaume-Uni

**POINTS 1 ET 2 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA REUNION ET ELECTION DES COPRESIDENTS**

1. M. David Kaluba, coprésident représentant les pays bénéficiaires, ouvre la réunion conjointe. M. Frank Fass-Metz, coprésident représentant les pays contributeurs, n'étant plus en mesure d'assurer la coprésidence de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF, les participants à la réunion élisent à ce poste M<sup>me</sup> Kate Hughes, membre du Comité représentant le Royaume-Uni, pour la période restant à courir, soit jusqu'à la réunion conjointe d'octobre/novembre 2014, la première réunion qui se tiendra après le Forum de partenariat de juillet 2014.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Les participants à la réunion conviennent de modifier l'ordre du jour provisoire et adoptent l'ordre du jour révisé tel que proposé dans le document CTF-SCF/TFC.11/1.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. COMPTE RENDU DE L'ÉVALUATION INDEPENDANTE**

3. Les participants à la réunion accueillent avec intérêt la présentation du Président du Comité de contrôle de l'évaluation et saluent le rôle moteur joué par l'équipe de consultants indépendante dans l'élaboration en cours de l'Évaluation indépendante des CIF et du rapport intérimaire publié précédemment. Ils invitent le Comité de contrôle et l'équipe de consultants à achever leurs travaux dans des délais suffisamment courts pour que l'évaluation finale, ainsi qu'une réponse de la direction, puissent être diffusées largement avant la prochaine réunion conjointe. Ils conviennent d'examiner, à la réunion de juin 2014, les propositions et les mesures à prendre pour appliquer les recommandations de l'évaluation. Les participants prient également l'équipe de tenir compte, dans le rapport final, des commentaires formulés au cours des réunions et de toute observation qui aurait été communiquée par écrit. Ils souhaitent que le rapport final soit axé sur des questions stratégiques et mette en particulier l'accent sur les expériences de terrain. Les participants à la réunion conjointe invitent le Comité de contrôle et l'équipe de consultants à prendre en considération le document CTF-SCF/ TFC.11/Inf.7, intitulé *Rapport d'évaluation intérimaire : commentaires de l'Unité administrative des CIF et des BMD*, et de publier leurs observations à ce sujet sur le site Internet du Comité de contrôle.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT DES BUREAUX D'EVALUATION INDEPENDANTS DES BMD SUR L'INCLUSION DES PROJETS FINANCES PAR LES CIF DANS LEURS PROGRAMMES ORDINAIRES D'EVALUATION**

4. Les Comités expriment leur gratitude aux bureaux d'évaluation indépendants des BMD pour avoir accédé à leur demande d'information au sujet de l'inclusion des projets financés par les CIF dans leurs programmes ordinaires d'évaluation, et accueillent avec satisfaction le *Rapport des bureaux d'évaluation indépendants des BMD sur l'inclusion des projets financés par les CIF dans leurs programmes ordinaires d'évaluation*.

5. Les Comités invitent les BMD à leur communiquer les résultats de tout travail pertinent qu'elles entreprennent en ce qui concerne les projets ou toute autre activité liée au changement climatique qu'elles mènent et qui sont financés par les CIF. Ils invitent également les instances

des programmes d'évaluation des BMD à communiquer des informations à l'Unité administrative des CIF afin d'élargir le champ des enseignements tirés et des connaissances sur les activités financées par les CIF, qui seront intégrés dans les rapports de suivi, produits d'apprentissage et autres documents et supports pertinents des CIF.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. PROPOSITION DE MODALITES ET D'INCITATIONS POUR INCLURE UN LARGE EVENTAIL D'APPROCHES EVALUATIVES DANS LES ACTIVITES DES CIF**

6. Les Comités accueillent avec intérêt le document CTF-SCF/TFC.11/5, intitulé *Proposition de modalités et d'incitations pour inclure un large éventail d'approches évaluatives dans les activités des CIF*, et invite l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD à :

- a) procéder à une analyse plus complète des stratégies qui pourraient être mises en œuvre dans le but d'accroître le nombre d'initiatives reposant sur des approches évaluatives, et à examiner comment d'autres fonds gèrent cette question et quelles expériences et pratiques exemplaires ressortent de cet examen ;
- b) dresser le bilan des activités déjà mises en œuvre ou envisagées par les BMD pour évaluer les projets financés par les CIF ; et
- c) réaliser une cartographie du portefeuille et une étude visant à déterminer quels projets et programmes en réserve se prêteraient le mieux à des évaluations en temps réel, comme des évaluations d'impact, durant leur mise au point et leur élaboration.

7. Les participants à la réunion conjointe demandent à l'Unité administrative des CIF et aux BMD de soumettre à la prochaine réunion conjointe des Comités, en juin 2014, une proposition reposant sur les informations ci-avant quant aux projets et programmes qui se prêteraient le mieux à des approches évaluatives. Cette proposition devra contenir des informations sur : a) la valeur ajoutée ; b) les difficultés et leurs éventuelles solutions ; c) les fonds CIF nécessaires pour couvrir les coûts additionnels engendrés par les activités d'évaluation ; et d) l'intérêt pour ces approches manifesté par les pays pilotes.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. LE POINT SUR LE CADRE DE GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE DU CIF : ELABORATION D'UN TABLEAU DE BORD DES RISQUES DU PORTEFEUILLE**

8. Les participants à la réunion conjointe prennent connaissance du document CTF-SCF/TFC.11/6 intitulé *Le point sur le cadre de gestion du risque d'entreprise des CIF : élaboration d'un tableau de bord des risques du portefeuille* et expriment leur appréciation pour le travail effectué en vue de développer un prototype permettant de faciliter le suivi des risques recensés dans le cadre du programme de gestion du risque d'entreprise (ERM) des CIF.

9. Les participants à la réunion invitent l'Administrateur, travaillant en collaboration avec l'Unité administrative des CIF et les BMD, à conclure dans les meilleurs délais l'élaboration du tableau de bord en tenant compte des observations formulées durant la réunion ainsi que les commentaires soumis par écrit aux membres des Comités avant le 15 novembre.

10. Les participants à la réunion demandent également à l'Administrateur et à l'Unité administrative des CIF de s'assurer que les travaux informatiques nécessaires à la mise en place du tableau de bord commencent le plus tôt possible afin de pouvoir lancer une phase d'essai pour l'ensemble du tableau de bord au premier trimestre 2014. Les Comités demandent que le tableau de bord soit entièrement opérationnel avant la fin mars 2014.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. MESURES VISANT A ACCROITRE L'EFFICACITE DES COMITES DES CIF**

11. Les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF examinent le document CTF-SCF/TFC.11/7, intitulé *Mesures visant à accroître l'efficacité des Comités des CIF*, et prient l'Unité administrative des CIF de revoir le document de sorte à y intégrer les commentaires et les suggestions formulés au cours de la réunion conjointe, et de diffuser par courrier le document ainsi révisé, pour approbation.

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. PRESENTATION DES OBSERVATEURS VISANT A OPTIMISER LEUR PARTICIPATION AUX FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES**

12. Les participants à la réunion conjointe prennent connaissance de la présentation des observateurs des organisations de la société civile, des populations autochtones et du secteur privé (« les observateurs ») sur l'optimisation de leur participation aux CIF. Les Comités reconnaissent la valeur ajoutée par les observateurs à leurs délibérations et conviennent que les activités suivantes pourraient utilement être menées pour améliorer la participation des observateurs aux CIF :

- a) les parties prenantes sont invitées à se réunir avant chaque réunion d'un Comité ou Sous-Comité des fonds fiduciaires, soit par téléconférence, soit juste avant ladite réunion, afin de s'y préparer ;
- b) l'Unité administrative des CIF est invitée à organiser une séance de formation pour les observateurs, en marge des réunions des CIF et du Forum de partenariat qui se réunira en Jamaïque en juin/juillet 2014 ;
- c) l'Unité administrative des CIF est invitée à soumettre, en collaboration avec les observateurs, pour examen à la prochaine réunion conjointe, une proposition portant sur les mesures à prendre pour renforcer l'engagement des parties prenantes à l'échelon national, notamment en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi des projets des CIF, qui reconnaisse le rôle essentiel des pays dans l'organisation des consultations entre les parties prenantes et l'expérience acquise à la faveur de ces consultations dans les pays pilotes ;

- d) les BMD sont invitées à renforcer leurs relations avec les parties prenantes régionales, y compris par le biais de présentations sur les CIF lors d'événements régionaux pertinents, comme les réunions annuelles des parties prenantes des BMD ; à optimiser la sensibilisation aux CIF ; à demander un retour d'information des parties prenantes régionales ; et à renforcer l'engagement des représentants des parties prenantes régionales au sein des CIF ;
- e) l'Unité administrative des CIF est invitée à tenir compte du retour d'information des observateurs des CIF pour concevoir des manuels de référence sur le suivi et l'évaluation.

13. Les participants à la réunion conjointe invitent l'Unité administrative des CIF à collaborer avec les observateurs à l'élaboration d'un programme de travail et d'un budget pour les exercices 14 et 15 en vue de la mise en œuvre des activités susmentionnées. Le programme de travail et le budget définis devront être communiqués aux membres des Comités du CTF et du SCF pour approbation. Les participants à la réunion font savoir qu'ils souhaitent que le montant alloué à ces activités ne dépasse pas 174 500 dollars.

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES**

14. Les Comités accueillent favorablement le document CTF-SCF/TFC.11/Inf.2, intitulé *État d'avancement des activités de gestion des connaissances des CIF*, ainsi que le document CTF-SCF/TFC.11/Inf. 3, intitulé *État d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de communication des CIF*. Les Comités accueillent également avec satisfaction les informations fournies sur l'état d'avancement de la procédure de recrutement d'un spécialiste de la parité des sexes par l'Unité administrative des CIF. Les Comités se félicitent de la publication par les CIF de données conformes aux normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI).

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA REUNION**

15. La réunion est close le mardi 29 octobre.